Projet NV

Compte rendu d'assemblée générale ordinaire 2023

Le 10 mars 2023 à Montpellier Nombre de membres présents : 4 Nombre de membres représentés : 0 Le quorum de 0 membres étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour

- Approbation du bilan moral de l'exercice passé ;
- Approbation du bilan financier de l'exercice passé;
- Vote du budget prévisionnel pour l'exercice à venir ;
- Interruption pour procéder à l'AGE ;
- Approbation des adhésions 2023 (selon décision de l'AGE);
- Renouvellement des membres du conseil d'administration ;
- Questions diverses

La séance a débuté à 20h Est désigné présidente de séance Audrey Vallabrèque Est désigné secrétaire de séance Edouard Cunibil

Bilan moral

Présenté par Audrey Vallabrègue Voir document joint. Le bilan moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Bilan financier

Présenté par Fabien Salmon Voir document joint. Le bilan financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité. L'affectation du résultat en «report à nouveau» est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Présenté par Fabien Salmon Voir document joint. Le budget prévisionnel pour l'année 2023 est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Assemblée Générale Extraordinaire

Voir compte rendu joint.

EC AV

Approbation des adhésions

Conformément aux nouvelles dispositions des statuts votés durant l'AGE, pour l'année 2023, les personnes suivantes ont demandé à devenir membres actifs et requièrent l'approbation de l'assemblée générale :

- Valentine Brejon : candidature approuvée à l'unanimité
- Edouard Cunibil : candidature approuvée à l'unanimité
- Fabien Salmon : candidature approuvée à l'unanimité
- Audrey Vallabrègue : candidature approuvée à l'unanimité

Renouvellement des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration étant élus pour deux ans, il n'y avait aucun renouvellement prévu cette année.

Questions diverses

Serait-il possible de soutenir l'association Oasis Citadine pour l'aider à financer une formation professionnelle pour Fabien Salmon, son employé et notre membre actif?

L'assemblée générale estime que si la formation s'inscrit dans le cadre des valeurs de l'association et a un rapport avec notre objet social, l'association peut consentir à un don à hauteur de 550 € dans ce but.

Dans le cadre du futur projet «Jardin botanique du Mas de l'Agave», quels sont les principaux postes de dépense envisagés pour 2023 ?

Edouard et Audrey précisent que selon eux la première étape sera de racheter le matériel agricole présent sur place : serres, broyeur, tondeuse autoportée, élagueuse, etc. La seconde étape sera d'acquérir le matériel nécessaire pour irriguer les points les plus sensibles du terrain de façon à ne pas nécessiter de présence humaine quotidienne, même en période estivale. L'assemblée générale approuve ce plan.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Signature du secrétaire

Edouard CUNIBIL